

tyrannie, un instrument de despotisme qui peut tomber, par un coup de dés heureux, entre les mains de quelque prétendant affamé.

Qui peut nier la force, la nécessité, les bienfaits de la centralisation, mais aussi qui hésitera à en signaler les périls et les abus ?

« La centralisation poussée à l'excès, dit Cormenin, ne serait pas sans dangers, considérée dans ses rapports avec la sûreté du gouvernement, avec la liberté des citoyens et avec la bonne gestion des intérêts locaux. En effet, la centralisation appartient au premier occupant, et passe, avec l'empire, des mains de celui qui la tient aux mains de celui qui la prend. L'histoire de nos cinquante dernières années le démontre..... Entre deux prétendants, voulez-vous savoir qui est légitime ? Ne demandez pas qui a le droit, mais qui a Paris ; qui a Paris règne, qui a Paris a la France. »

Maintenant, écoutez Benjamin Constant, le publiciste orateur qui a le plus contribué à l'éducation politique du pays :

« L'attachement aux coutumes locales tient à tous les sentiments désintéressés, nobles et pieux ; c'est une politique déplorable que celle qui en a fait de la rébellion. Qu'arrive-t-il dans les états où l'on détruit ainsi toute vie partielle ? Un petit état se forme au centre ; dans la capitale, s'agglomèrent tous les intérêts, là vont s'agiter toutes les ambitions ; le reste est immobile. Les individus perdus dans un isolement contre-nature, étrangers au lieu de leur naissance, sans contact avec leur passé, ne vivant que dans un présent rapide, et jetés, comme des atomes, sur une plaine immense et nivelle, se détachent d'une patrie qu'ils n'aperçoivent nulle part, et dont l'ensemble leur devient indifférent, parce que leur affection ne peut se reposer sur aucune de ses parties. »

IV.

Les partis se sont emparés de la question de la centralisation pour en obscurcir la solution de leur haine, de leurs préjugés, et des embûches de leur tactique. C'est au-dessus de leurs vues passionnées, de leurs préventions étroites et de leurs intentions déguisées, qu'il faut chercher à constituer le régime administratif de la France républicaine. Qu'importe que les chevaliers de la légitimité se fassent les défenseurs à outrance des libertés locales, dans l'espoir chimérique que leur principe verrouillé pourra triompher par une insurrection de paroisses !